

REPUBLIQUE



TOGOLAISE

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**47^{ème} SESSION DE LA COMMISSION SUR LA
POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT**

INTERVENTION DE :

**M. MAWUSSI DJOSSOU SEMODJI
MINISTRE DE LA PLANIFICATION, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Monsieur le Président,

Le Togo, par ma voix s'honore de prendre la parole devant cette auguste assemblée et voudrait, avant toute chose, vous féliciter, vous-même Monsieur le Président, et les autres membres de votre bureau, pour la mission qui vous a été confiée de présider cette 47^{ème} Session de la Commission sur la Population et le Développement.

Le Gouvernement togolais se félicite de l'opportunité qui lui est offerte de faire une déclaration à l'occasion de la 47^{ème} Session et vous en remercie tout en formant le vœu que les présents travaux soient couronnés de succès pour l'avenir de l'humanité.

Nous considérons cette 47^{ème} Session de la Commission sur la Population et le Développement comme une opportunité critique de poursuivre nos efforts pour améliorer les conditions de vie de nos populations, dans l'équité et la dignité, et pour assurer une croissance économique soutenue et un développement durable dans nos pays.

Le Gouvernement togolais voudrait enfin remercier le Système des Nations Unies, qui, sous le leadership de l'UNFPA et dans le cadre de la Résolution 65/234 de l'Assemblée Générale des Nations Unies a travaillé en étroite collaboration avec nos Etats, à travers un processus d'enquête mondiale et de Revues régionales, dont les résultats ont abouti au Rapport intitulé « Cadre d'Actions pour le suivi de la CIPD au-delà de 2014 ».

Monsieur le Président,

Cette Résolution qui invitait à une revue opérationnelle de la mise en œuvre du Programme d'Action de la CIPD, sur la base de données de la plus haute qualité, et de l'analyse de la situation en matière de Population et du Développement, dans une approche systémique, holistique et intégrée des questions de Population et de Développement ; doit nous permettre de répondre aux besoins non satisfaits liés aux questions de Population afin de mieux renforcer l'intégration de l'agenda Population dans les processus mondiaux relatifs au Développement.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement togolais fait sienne la conclusion selon laquelle l'investissement dans les droits humains, les capacités et la dignité des individus – à travers les multiples secteurs couverts par la CIPD– constitue le fondement du développement durable tant recherché.

Les thématiques émergentes retenues notamment la Dignité et les Droits humains, la Santé, la Résidence et la Migration, la Gouvernance, la Redevabilité, et la Durabilité, constituent dorénavant la base du futur cadre d'action de la CIPD au-delà de 2014.

Nous devons, chacun en ce qui le concerne, faire preuve d'analyses pointues afin d'assurer leur intégration dans les politiques et plans de développement de nos pays.

Le Togo, pour sa part, a, pour ce faire, organisé, il y a deux semaines, jour pour jour, un Forum de présentation du Rapport de Revue de la CIPD+20 et au-delà, avec en toile de fond le concept de Dividende démographique.

Le Gouvernement togolais reconnaît que les défis de développement auxquels nous faisons face requièrent la participation systématique de toutes les parties prenantes

dans la recherche de réponses idoines à ces défis, qui nécessitent un partenariat et un leadership global à travers les Nations Unies.

Monsieur le Président,

En effet, les réalités sont diverses de région en région et de pays en pays. Ainsi, pour l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement le Togo, les jeunes de moins de 25 ans représentent encore près de 60% de la population totale : les personnes en âge de travailler et qui assurent leur prise en charge peinent à le faire car le taux de dépendance ne fait que s'accroître.

L'autonomisation des femmes et leur participation effective au développement devient peu à peu une réalité, l'éducation et la santé des jeunes (filles et garçons) et des femmes s'est intensifiée dans mon pays, avec un taux de scolarisation de 87% au premier degré. Un programme de la gratuité de la césarienne a contribué à faire chuter le taux de mortalité maternelle de 580 à 350 pour 100.000 n/v, mais beaucoup de défis restent encore à relever en la matière.

Pour y parvenir, nous devons conjuguer nos efforts pour réaliser le Dividende Démographique qui constitue aujourd'hui une opportunité à saisir pour parvenir Développement durable afin de sauvegarder le bien-être des générations présentes sans hypothéquer l'avenir des générations futures.

Ainsi, le Togo est heureux de réitérer son soutien exprimé dans le contexte de la Revue régionale de la mise en œuvre du Programme d'Action de la CIPD au-delà de 2014 qui a abouti à la déclaration d'Addis Abeba adoptée en octobre dernier au cours d'une réunion ministérielle.

Le Togo entend contribuer aux travaux de la Commission dans un esprit constructif et espère que les résultats qui en sortiront permettront de préparer un plan d'action durable de la CIPD+20 qui garantit le bien-être de nos populations.

Je vous remercie.